

Carrefour Belgique
Département communication
Avenue des Olympiades 20
1140 Bruxelles

Evere, le 7 septembre 2022

Le département Communication de Carrefour Belgique donne l'autorisation à **Action Damien** de poster des équipes à l'entrée **des Hypermarchés Carrefour et Carrefour Market** pour sensibiliser les clients Carrefour à propos de leurs activités. Pour autant que les critères et conditions de Carrefour aient été respectés, cette autorisation est valable **du lundi 23 janvier au dimanche 29 janvier 2023**.

Personne de contact :

Benjamin MEERSSCHAERT
Damiaanactie - Bld Léopold II 263, B-1081 Bruxelles
Tel: 32 (0)2 422 59 13
benjamin.meersschaert@damiaanactie.be

Cette autorisation n'est valable que si les conditions suivantes sont remplies :

- L'association s'engage à partager son planning avec press_be@carrefour.com
- Contacter le directeur de magasin ou son remplaçant suffisamment longtemps avant le début de l'action pour obtenir son accord.
- C'est le directeur de magasin ou son remplaçant qui détermine le lieu et les modalités de l'action.
- Des campagnes d'information et de recrutement ne pourront jamais être menées quand Carrefour organise sa propre action de solidarité.
- Nos clients ne peuvent pas être gênés pendant leurs achats.
- Cette autorisation doit être présentée au directeur de magasin ou à son remplaçant avant le début de l'action.
- Il est interdit de rendre publique cette autorisation de quelque manière que ce soit.

Ces conditions vous aideront à solliciter une collaboration optimale.

Bien à vous,
press_be@carrefour.com